



Avis de consultation de télécom CRTC 2011-596

Version PDF

Ottawa, le 19 septembre 2011

Appel aux observations sur une condition révisée qui s'appliquerait aux entreprises canadiennes qui offrent des services aux fournisseurs de services VoIP locaux

Numéro de dossier : 8663-C12-201112820

Contexte

1. Dans la décision de télécom 2005-21, le Conseil a exigé que les fournisseurs de services de communication vocale sur protocole Internet (VoIP) locaux offrent le service 9-1-1 et il leur a imposé des obligations connexes. Dans les décisions de télécom 2005-61 et 2007-44 ainsi que dans la politique réglementaire de télécom 2011-426, le Conseil a modifié les obligations existantes relatives au service 9-1-1 et il en a imposé de nouvelles aux fournisseurs de services VoIP locaux. Une liste complète des obligations relatives au service 9-1-1 qui s'appliquent aux fournisseurs de services VoIP locaux figure en annexe.
2. Les obligations relatives au service 9-1-1 énoncées dans les décisions de télécom 2005-21, 2005-61 et 2007-44 ainsi que dans la politique réglementaire de télécom 2011-426 sont imposées aux revendeurs de services VoIP en vertu d'une disposition qui prévoit que, pour fournir des services de télécommunication aux fournisseurs de services VoIP locaux, les entreprises canadiennes doivent exiger dans leurs contrats de service ou leurs autres arrangements avec ces fournisseurs que ces derniers respectent les obligations relatives au service 9-1-1 (une « condition contractuelle »). Si un fournisseur de services VoIP locaux ne respecte pas les obligations relatives au service 9-1-1, le Conseil peut amorcer une instance en vue de justifier pourquoi l'entreprise canadienne ou tout autre fournisseur de services de télécommunication qui fournit des services de télécommunication au fournisseur de services VoIP locaux ne devrait pas être tenu de cesser de lui fournir ces services.
3. Le Conseil estime qu'il est nécessaire de veiller à ce que les obligations relatives au service 9-1-1 s'appliquent à tous les fournisseurs de services VoIP locaux, y compris les revendeurs qui n'ont pas conclu de contrat directement avec les entreprises canadiennes (c.-à-d. les revendeurs qui obtiennent leurs services auprès d'autres revendeurs). Cette approche permettrait de garantir que tous les clients ont accès au service 9-1-1, indépendamment du type de fournisseur de services de télécommunication qui offre le service téléphonique.

Appel aux observations

4. Par conséquent, le Conseil sollicite des observations sur les modifications proposées ci-dessous.
5. Le Conseil propose de modifier la condition contractuelle énoncée aux paragraphes 53, 69 et 99 de la décision de télécom 2005-21, au paragraphe 17 de la décision de télécom 2005-61, au paragraphe 61 de la décision de télécom 2007-44 et au paragraphe 18 de la politique réglementaire de télécom 2011-426 comme suit¹ :

Le Conseil ordonne à toutes les entreprises canadiennes, comme condition pour fournir des services de télécommunication aux fournisseurs de services VoIP locaux, d'exiger dans leurs contrats de service ou autres arrangements avec ces fournisseurs que ces derniers, **ainsi que l'ensemble de leurs clients de gros et de leurs clients de gros subordonnés, se conforment aux directives concernant la prestation d'un service 9-1-1 aux fournisseurs de services VoIP locaux** énoncées aux paragraphes 52, 68, 93, 94 et 98 de la décision de télécom 2005-21, au paragraphe 14 de la décision de télécom 2005-61, au paragraphe 60 de la décision de télécom 2007-44 et au paragraphe 17 de la politique réglementaire de télécom 2011-426.

6. Si la modification ci-dessus est adoptée, le Conseil mettra immédiatement en œuvre ces conditions révisées dans les contrats, nouveaux, modifiés et renouvelés, de même que dans les autres arrangements conclus entre les entreprises canadiennes et les fournisseurs de services VoIP locaux. Pour garantir que tous les fournisseurs de services VoIP locaux qui offrent actuellement le service 9-1-1 respectent leurs obligations relatives à ce service, le Conseil exigerait donc que toutes les entreprises canadiennes rouvrent les contrats et les autres arrangements conclus avec les fournisseurs de services VoIP locaux pour inclure les conditions ci-dessus.

Procédure

7. *Les Règles de pratique et de procédure du Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes*, DORS/2010-277 (les *Règles de procédure*), qui sont entrées en vigueur le 1^{er} avril 2011, s'appliquent à l'instance².

¹ Le texte en caractères gras dans ce paragraphe indique les modifications que le Conseil propose d'apporter aux directives données aux entreprises canadiennes dans ces décisions. Ce paragraphe tient également compte des modifications rédactionnelles qui couvrent l'ensemble des conclusions tirées par le Conseil dans ces décisions en ce qui concerne la prestation du service 9-1-1 par les fournisseurs de services VoIP.

² Les *Règles de procédure* établissent, entre autres choses, les règles concernant le dépôt, le contenu et le format des interventions, des demandes de renseignements et des répliques; la procédure de dépôt d'information confidentielle et des demandes de divulgation. Par conséquent, la procédure établie dans le présent avis doit être lue en parallèle aux *Règles de procédure* et aux documents afférents, que l'on peut consulter sur le site Web du Conseil sous la rubrique « Règles de pratique et de procédure du CRTC ».

8. Les entreprises de services locaux énumérées à la pièce jointe 1 et les revendeurs énumérés à la pièce jointe 2 sont désignés parties à la présente instance³ et peuvent déposer une intervention auprès du Conseil d'ici le 19 octobre 2011.
9. Les intéressés qui souhaitent devenir des parties à l'instance doivent déposer auprès du Conseil une intervention concernant les questions susmentionnées, au plus tard le 19 octobre 2011. Conformément à l'article 26 des *Règles de procédure*, cette intervention doit indiquer de manière explicite que la personne veut être considérée comme un intervenant dans l'instance.
10. Toutes les parties peuvent déposer des observations en réplique auprès du Conseil au plus tard le 3 novembre 2011.
11. Le Conseil a l'intention de publier une décision sur les questions soulevées dans le présent avis dans les quatre mois suivant la fermeture du dossier.
12. Le Conseil n'accusera pas officiellement réception des interventions ou des observations. Il en tiendra toutefois pleinement compte et les versera au dossier public de l'instance.
13. Le Conseil rappelle aux parties que, conformément aux *Règles de procédure*, si un document doit être déposé ou signifié à une date précise, il doit être effectivement reçu, et non pas simplement envoyé, à la date indiquée. Le document doit être déposé auprès du Conseil au plus tard à 17 h, heure de Vancouver (20 h, heure d'Ottawa), à la date d'échéance.
14. Les parties peuvent déposer leurs mémoires en version papier ou électronique. Les mémoires de plus de cinq pages devraient inclure un résumé.
15. Les mémoires présentés par voie électronique devraient être en format HTML. Comme autre choix, on peut utiliser Microsoft Word pour les présentations de textes et Microsoft Excel pour les présentations de tableaux numériques.
16. Chaque paragraphe des mémoires devrait être numéroté. La mention *****Fin du document***** devrait également être ajoutée après le dernier paragraphe du mémoire. Cela permettra au Conseil de s'assurer que le document n'a pas été détérioré lors de la transmission par voie électronique.
17. Le Conseil encourage aussi les intéressés et les parties à examiner le contenu du dossier public de la présente instance ou le site Web du Conseil pour tout renseignement complémentaire qu'ils pourraient juger utile à la préparation de leurs mémoires.

³ Il s'agit des listes d'entreprises et de revendeurs qui étaient publiées sur le site Web du Conseil à la date du présent avis. Ces listes se trouvent aux adresses suivantes, respectivement : <http://www.crtc.gc.ca/fra/8180/8180b.htm> et <http://support.crtc.gc.ca/tlcm1sts/default.aspx?indx=35&lang=f>.

Avis important

18. Tous les renseignements fournis dans le cadre de ce processus public, sauf ceux qui font l'objet d'une demande de traitement confidentiel, qu'ils soient envoyés par la poste, par télécopieur, par courriel ou au moyen du site Web du Conseil à www.crtc.gc.ca, seront versés à un dossier public et affichés sur le site Web du Conseil. Ces renseignements comprennent les renseignements personnels, tels que le nom, l'adresse électronique, l'adresse postale, les numéros de téléphone et de télécopieur ainsi que tout autre renseignement personnel fourni.
19. Les renseignements personnels ainsi fournis seront divulgués et utilisés aux fins auxquelles ils ont été recueillis par le Conseil ou compilés initialement ou pour un usage qui est compatible avec ces fins.
20. Les documents reçus en version électronique ou autrement seront affichés intégralement sur le site Web du Conseil, tels qu'ils ont été envoyés, y compris tous les renseignements personnels qu'ils contiennent, dans la langue officielle et le format d'origine dans lesquels ils sont reçus. Les documents qui ne sont pas reçus en version électronique seront affichés en version PDF.
21. Les renseignements fournis au Conseil dans le cadre de ce processus public sont déposés dans une base de données impropre à la recherche et réservée exclusivement à ce processus public. Cette base de données ne peut être consultée qu'à partir de la page Web de ce processus public. Par conséquent, une recherche généralisée du site Web du Conseil, à l'aide de son moteur de recherche ou de tout autre moteur de recherche, ne permettra pas d'accéder directement aux renseignements fournis dans le cadre de ce processus public.

Emplacement des bureaux du CRTC

22. Les documents déposés peuvent être examinés aux bureaux du Conseil pendant les heures normales de bureau, ou seront accessibles rapidement sur demande.

Téléphone sans frais : 1-877-249-2782
ATS sans frais : 1-877-909-2782

Édifice central
Les Terrasses de la Chaudière
1, promenade du Portage, bureau 206
Gatineau (Québec) J8X 4B1
Tél. : 819-997-2429
Télécopieur : 819-994-0218

Bureaux régionaux

Place Metropolitan
99, chemin Wyse, bureau 1410
Dartmouth (Nouvelle-Écosse) B3A 4S5
Tél. : 902-426-7997
Télécopieur : 902-426-2721

205, avenue Viger Ouest, bureau 504
Montréal (Québec) H2Z 1G2
Tél. : 514-283-6607

55, avenue St. Clair Est, bureau 624
Toronto (Ontario) M4T 1M2
Tél. : 416-952-9096

360, rue Main, bureau 970
Winnipeg (Manitoba) R3C 3Z3
Tél. : 204-983-6306
Télécopieur : 204-983-6317

2220, 12^e Avenue, bureau 620
Regina (Saskatchewan) S4P 0M8
Tél. : 306-780-3422

100, 4^e Avenue S.-O., bureau 403
Calgary (Alberta) T2P 3N2
Tél. : 403-292-6660
Télécopieur : 403-292-6686

858, rue Beatty, bureau 290
Vancouver (Colombie-Britannique) V6B 1C1
Tél. : 604-666-2111
Télécopieur : 604-666-8322

Secrétaire général

Documents connexes

- *Fourniture du numéro de téléphone d'une personne qui appelle le 9-1-1 aux téléphonistes du service 9-1-1 des fournisseurs de services VoIP mobiles et fixes/non propres à une circonscription*, Politique réglementaire de télécom CRTC 2011-426, 14 juillet 2011
- *Acheminement des appels 9-1-1 effectués par les abonnés des services VoIP fixes/non propres à une circonscription et mobiles aux centres d'appels de la sécurité publique*, Décision de télécom CRTC 2007-44, 15 juin 2007
- *Suivi de la décision Obligations des fournisseurs de services VoIP locaux à l'égard des services d'urgence*, *Décision 2005-21 – Exigences relatives à un avis aux clients*, Décision de télécom CRTC 2005-61, 20 octobre 2005
- *Cadre de réglementation régissant les services de communication vocale sur protocole Internet*, Décision de télécom CRTC 2005-28, 12 mai 2005
- *Obligations des fournisseurs de services VoIP locaux à l'égard des services d'urgence*, Décision de télécom CRTC 2005-21, 4 avril 2005

Annexe

Liste des obligations des fournisseurs de services VoIP locaux à l'égard du service 9-1-1 d'après les conclusions tirées dans les décisions de télécom 2005-21, 2005-61 et 2007-44 ainsi que dans la politique réglementaire de télécom 2011-426

i. Fourniture du service 9-1-1

Les entreprises canadiennes offrant des services VoIP locaux fixes doivent fournir le service 9-1-1/E9-1-1 (service 9-1-1 évolué) là où il est offert par l'entreprise de services locaux titulaire, dans la mesure où l'IR-NXX attribué à l'utilisateur final est propre à une des circonscriptions locales de la région visée par le centre d'appels de la sécurité publique (CASP) de desserte du client. Assurer le service 9-1-1/E9-1-1 signifie verser les renseignements sur les utilisateurs finals dans la base de données d'affichage automatique d'adresses associée à leur CASP de desserte et acheminer les appels 9-1-1, avec les données d'affichage automatique des numéros et les données d'affichage automatique d'adresses, au bon CASP d'une manière compatible avec les systèmes du CASP. Les fonctions de contrôle des appels doivent également être fournies dans la mesure du possible. (Source : paragraphe 52 de la décision de télécom 2005-21)

Toutes les entreprises canadiennes qui fournissent des services VoIP locaux doivent utiliser le service d'acheminement des appels d'urgence par composition du zéro (SAAU-0) comme solution provisoire pour acheminer les appels 9-1-1 VoIP fixes/non propres à une circonscription et mobiles aux CASP, dans l'attente de l'élaboration et de la mise en œuvre d'une solution à long terme visant les appels E9-1-1 VoIP fixes/non propres à une circonscription et mobiles. (Source : paragraphe 60 de la décision de télécom 2007-44)

Le Conseil ordonne aux fournisseurs de services VoIP fixes/non propres à une circonscription et mobiles de mettre en œuvre la fonction permettant de fournir à leurs téléphonistes le numéro de téléphone de l'appelant 9-1-1, et ce, dans les **9 mois** suivant la date de la décision (c.-à-d. au plus tard le 14 avril 2012); et d'obliger leurs téléphonistes à utiliser le numéro de téléphone fourni à titre de dernier recours en vue de rétablir la communication avec l'appelant 9-1-1 lorsque l'appel est interrompu avant que l'emplacement de cette personne n'ait été déterminé. (Source : paragraphe 17 de la politique réglementaire de télécom 2011-426)

ii. Transmission des avis aux clients

Toutes les entreprises canadiennes offrant des services VoIP locaux doivent informer leurs clients de toute limite pouvant exister quant à l'accès au service 9-1-1/E9-1-1, et ce, avant de commencer à fournir le service. L'information doit être communiquée dans le matériel de marketing utilisé pour les messages à la télévision, à la radio et dans les médias imprimés; dans les modalités et conditions de service; dans le matériel en ligne; par l'intermédiaire des préposés au service à la clientèle; dans les contrats de service et dans les trousseaux de démarrage. (Source : paragraphe 93 de la décision de télécom 2005-21)

Toutes les entreprises canadiennes offrant des services VoIP locaux doivent fournir régulièrement à leurs clients, tout au long de la durée de leur contrat, des rappels dans le

matériel de marketing utilisé pour les messages à la télévision, à la radio et dans les médias imprimés; dans les modalités et conditions de service; dans le matériel en ligne; par l'intermédiaire des préposés au service à la clientèle; dans les autocollants d'avertissement à apposer sur les appareils téléphoniques et dans les encarts de facturation. (Source : paragraphe 94 de la décision de télécom 2005-21)

Dans les cas où le service VoIP présente des limites d'accès au service 9-1-1/E9-1-1, les entreprises canadiennes offrant des services VoIP locaux doivent obtenir du client, avant le début du service, un consentement exprès suivant l'une des méthodes approuvées dans la décision de télécom 2005-15 et aux termes duquel le client reconnaît qu'il comprend les limites qui existent à l'égard du service 9-1-1/E9-1-1. Pour garantir que les renseignements concernant les limites relatives au service 9-1-1/E9-1-1 sont accessibles aux personnes atteintes de déficiences visuelles, toutes les notifications aux clients, ainsi que toute information imprimée utilisée pour obtenir le consentement exprès, doivent être fournis en média substitut (p. ex. en braille ou en gros caractères) sur demande. De plus, pour s'assurer que les personnes atteintes de déficiences cognitives puissent prendre connaissance de ces documents, les fournisseurs de services VoIP locaux sont tenus, à tout le moins, d'en expliquer le contenu aux clients sur demande. (Source : paragraphe 98 de la décision de télécom 2005-21)

Toutes les entreprises canadiennes qui offrent des services VoIP locaux doivent se conformer aux exigences énoncées dans le Rapport [rapport de consensus du Groupe de travail Services d'urgence numéro ESRE039D – *Notification des clients concernant les appels 9-1-1 faits au moyen d'un service VoIP*, 21 juillet 2005]. (Source : paragraphe 14 de la décision de télécom 2005-61)

Les entreprises canadiennes qui offrent des services VoIP locaux doivent soumettre à l'examen du Conseil les avis qu'elles destinent à leurs clients concernant la disponibilité, les caractéristiques et les limites de leur service 9-1-1/E9-1-1, et ce, avant d'offrir le service. (Source : paragraphe 16 de la décision de télécom 2005-61)

Les textes proposés doivent satisfaire aux exigences établies dans le Rapport ainsi qu'aux paragraphes suivants : (Source : paragraphe 15 de la décision de télécom 2005-61)

Lorsque le Rapport recommande que l'information contenue dans les avis soit « claire », le Conseil précise que le texte doit être facile à lire. Les fournisseurs de services VoIP locaux doivent éviter d'utiliser inutilement des majuscules, des lettres trop rapprochées, ou tout autre élément qui peut nuire à la lisibilité du texte.

La taille de la police de caractère à utiliser pour la télévision, les médias écrits et les messages en ligne doit être au moins aussi grande que celle utilisée pour le message principal dans le matériel de promotion. En ce qui concerne le texte utilisé pour les modalités et les conditions du service, le site Web, les contrats de service, les trousseaux de mise en marche, les logiciels d'installation et les encarts de facturation, entre autres, le Conseil établit que les fournisseurs de services VoIP locaux doivent utiliser une police de caractère d'au moins 12 points.

En plus de s'assurer que le langage qu'ils utilisent dans le matériel de promotion audio et imprimé est simple et présenté clairement, les fournisseurs de services

VoIP locaux doivent proposer un message court. Pour ce qui est des avis audio destinés à la télévision et à la radio, le message doit être facile à comprendre. (Source : paragraphes 11 à 13 de la décision de télécom 2005-61)

iii. Inscription auprès du Conseil (bien qu'il ne s'agisse pas d'une obligation relative strictement au service 9-1-1, les entreprises doivent être inscrites pour fournir des services VoIP locaux) :

Par conséquent, le Conseil ordonne à tous les fournisseurs de services VoIP locaux qui ne sont pas des entreprises canadiennes de s'inscrire comme revendeurs auprès du Conseil pour pouvoir obtenir des services d'une entreprise canadienne ou d'un autre fournisseur de services de télécommunication. (Source : paragraphe 204 de la décision de télécom 2005-28)

Entreprises de services locaux titulaires

Bell Aliant Communications régionales, société en commandite
Bell Canada
MTS Allstream Inc.
Norouestel Inc.
Saskatchewan Telecommunications
Société TELUS Communications
Télébec, Société en commandite

Entreprises de services locaux concurrentes

768812 Ontario Inc. (Vianet Internet Solutions/Exatel)
Access Communications Co-operative Limited
Bell Canada
Bragg Communications Inc. (EastLink)
Bruce Telecom
Câble-Axion Digitel inc.
CityWest Cable (North) Corp.
Cogeco Câble Canada s.e.c.
Cogeco Câble Québec s.e.n.c.
Cogeco Data Services LP
CoopTel
DERYtelecom inc.
Distributel Communications Limited
Eastlink Bluewater Communications Inc.
Execulink Telecom Inc.
Fibernetics Corporation
Fido Solutions Inc.
FlexITy Solutions Inc.
Globility Communications Corporation

Entreprises de services locaux concurrentes (suite)

Hay Communications Co-operative Limited
Huron Telecommunications Co-operative Limited
Iristel Inc.
ISP Telecom Inc.
La Coopérative de câblodistribution de l'Arrière-Pays
Les.Net (1996) Inc.
Managed Network Systems Inc.
Maskatel inc.
Michaud Technologies Inc.
Mornington Communications Co-operative Limited
Mountain Cablevision Ltd.
MTO Telecom Inc.
MTS Allstream Inc.
NanoFibre Networks Inc.
Navigata Communications 2009, Inc.
Nexicom Telecommunications Inc.
Novus Entertainment Inc.
NRTC Communications
O.N.Tel Inc. (Ontera)
Persona Communications Inc.
Provincial Tel Inc.
Quadro Communications Co-operative Inc.
Rogers Communications Partnership
Seaside Communications
Shaw Telecom G.P.
Société TELUS Communications
Sogetel inc.
Source Cable Limited
Telecom, Inc.

Entreprises de services locaux concurrentes (suite)

Téléphone Drummond Inc.
Telnet Communications
TeraGo Networks Inc.
Tuckersmith Communications Co-operative Limited
Vidéotron s.e.n.c.
Westman Media Cooperative Ltd.
Wightman Communications Ltd.
WTC Communications
Xittel Telecommunications Inc.
Yak Communications (Canada) Corp.

Entreprises de services locaux concurrentes proposées

2288 International Inc.
9144-3036 Quebec Inc.
Amtelecom Cable GP Inc.
Beanfield Technologies Inc.
Brooke Telecom Co-operative Ltd.
Cable T.V. of Camrose Inc.
Cable T.V. Slave Lake Ltd.
Câblovision Warwick Inc.
CANADIANMAGICJACK.CA LTD
Canyon.TV, Incorporated
Colba.Net Inc.
Comwave Networks Inc.
Coopérative de câblodistribution Ste-Catherine-Fossambault
DSM Telecommunications Inc.
Gosfield North Communications Co-operative Limited
Internet Access Solutions Ltd.
Kimcot Inc.
Lakeland Energy Ltd.

Entreprises de services locaux concurrentes proposées (suite)

Line4 Communications Inc.

Mascon Cable Systems Inc.

Olds Fibre Ltd.

Ormucoc Inc.

RFNow Inc.

Rich Telecom

Shannon Vision Inc.

Sun Country Cablevision Ltd.

The Community Recreation Rebroadcasting Service Association

VOIS Inc.

YourLink Inc.

Petites entreprises de services locaux titulaires

Amtelecom Telco GP Inc.

Brooke Telecom Co-operative Ltd.

Bruce Telecom

CityWest Telephone Corporation

Cochrane Telecom Services

CoopTel

Dryden Municipal Telephone System

Execulink Telecom Inc.

Gosfield North Communication Co-operative Limited

Hay Communications Co-operative Limited

Huron Telecommunications Co-operative Limited

KMTS

La Cie de Téléphone de Courcelles Inc.

La Compagnie de Téléphone de Lambton Inc.

La Compagnie de Téléphone de St-Victor

La Compagnie de Téléphone Upton inc.

Petites entreprises de services locaux titulaires (suite)

Lansdowne Rural Telephone Co. Ltd.
Le Téléphone de St-Éphrem inc.
Mornington Communications Co-operative Limited
Nexicom Telecommunications Inc.
Nexicom Telephones Inc.
North Frontenac Telephone Corporation Ltd.
NorthernTel, Limited Partnership
Norouestel Inc.
NRTC Communications
O.N.Tel Inc. (Ontera)
People's Tel Limited Partnership
Quadro Communications Co-operative Inc.
Roxborough Telephone Company Limited
Sogetel inc.
TBayTel
Téléphone Guèvremont inc.
Téléphone Milot inc.
Tuckersmith Communications Co-operative Limited
Wightman Telecom Ltd.
WTC Communications

Revendeurs

1330782 Ontario Inc. (Nexusds.com)
1429481 Ontario Inc. (Pathway Communications)
1464197 Ontario Inc. (Your #1 Rent to Own)
1498859 Ontario Limited (Ontario Reconnect Talk Canada)
1531079 Ontario Ltd. (Ontario Teleconnect & National Teleconnect)
1690112 Ont. Inc. (G1HiSpeed)
1692236 Ontario Inc. (Teliuvo Inc.)
1704696 Ontario Inc. (Simple Connect & ChoiceTel)
2141471 Ontario Limited (About Communications)
2143436 Ontario Limited (SelectCore Communications/1014ECO)
2160311 Ontario Inc. (Choukon Home Phone Company)
2166246 Ontario Inc. (Star Telecom)
2183421 Ontario Limited (MTG)
21Net Canada Limited
2218970 Ontario Ltd. (Ansatel Communications)
2288 International Inc. (Kayas Networks)
230Tel 10-10-230
2iC Systems Inc. (SmarttNet)
3095959 Canada Inc. (B.V. Communications)
3482286 Canada Inc. (Selectcom Telecom)
360networks (USA) inc.
360networks Vancouver Limited
3Men@Work Integrated Networks
4544188 Canada Inc.
5LINX Canada Inc. (5LINX Enterprises, Inc.; GLOBALINX)
606109 Alberta Ltd.
688961 B.C. Ltd. (Pro-Tel Reconnect Inc.)
6922112 Canada Inc. (VENOA VIDEO)
7068182 Canada Inc. (GTA Telecom)

Revendeurs (suite)

7310439 Canada Inc. (Dennie Consulting)
7319738 Canada Inc.
7505264 Canada Inc. (Civimetrix Telecom Inc.)
7529732 Canada Inc. (Kontego Networks Inc.)
768812 Ontario Inc. (Vianet Internet Solutions/Exatel)
800 Response Information Services LLC
9021-0238 Québec Inc. (Netvox Telecom)
9071-3694 Quebec Inc. (Satelcom Internet)
9112-0154 Quebec Inc. (MegaQuebec)
9113-8404 Quebec Inc. (6 Telecom)
9128-1568 Quebec inc. (Marcom)
9144-3036 Quebec Inc. (Navigue.com)
9147-9352 Quebec Inc. (Gigatech)
9188-4155 Québec Inc.
9196-7794 Quebec inc. (Emercom)
9209-2683 Québec Inc.
9214-1530 Québec Inc.
9227-5338 Québec Inc.
A Neighbourhood Connection Inc.
Abicom Inc.
AboveNet Canada Inc.
ABS-CBN Telecom North America, Inc.
Accelerated Connections
Accutek Innovations Inc. (ChoiceTel Networks)
Achatplus inc. (Achatplus, Aplusnetwork)
ACM Econotel
ACM Econotel S.E.N.C.
Acrobat Telecom Inc.
ACT Teleconferencing Canada Inc.

Revendeurs (suite)

ADSA Global Communications Inc.
Advance Network Services Corp. (ADVNET)
Advanced Knowledge Networks Inc.
AEBC Internet Corp.
AIC Global Communications Inc.
Airfire Telephone & Data Inc.
Airtel Wireless Ltd.
AKA Investments LLC
AlanIk Technologies
All Aboard Telecom Inc.
All Communications Network of Canada Co. (Allcom)
Alliance Communication Group Inc.
ALO Telecom Inc.
Alphacom Telecom inc.
AlterNet Telecom Inc.
American Phone Services, Corp.
American Telesis, Inc.
AOL Canada Inc.
Asha Entertainment inc.
Aspiretel Communications
AT&T Enterprises Canada Co.
AT&T Global Services Canada Co. (AGSC)
Atria Networks LP
Aurora International Telecommunications Inc.
Avenue East (Avenue Pawnbrokers)
Axia SuperNet Ltd.
B & C List (1982) Ltd.
B2B2C Inc.
Bangla Trac International USA LLC

Revendeurs (suite)

Bay Street Est. 1861 Inc.

BBG Communications Inc.

Beacon Tower Telecom Limited

Beanfield Technologies Inc.

Beaucetel 10.10.320

BEI Canadian Initiatives Incorporated

Bell Canada

Bell Conferencing Inc.

BellSouth Long Distance, Inc.

Benchmark Informatic Technologies (BIT) Inc.

Bharti Airtel (Canada) Limited

Blade Technologies, Inc.

BluArc Communications Inc.

Bragg Communications Inc. (EastLink)

Bridge Call Inc. (Bridgecall)

British Columbia Hotel Association (DBA British Columbia Hotel Holdings Ltd.)

Broadband Dynamics Canada Inc.

Broad-Connect Telecom Inc.

Broadway Terrace Inc.

Broadwing Communications Canada, Inc.

Bruce Telecom

BT Canada Inc.

Buzz Telecom Inc. (10-11-289)

Cable & Wireless Americas Operations, Inc.

Cable T.V. of Camrose Inc.

Call Reconnect Ltd.

Call Select Inc.

CampusCom

Canada Payphone Corporation

Revendeurs (suite)

Canadian Clearinghouse Business Solutions Inc.

Canadian Telesave

CANADIANMAGICJACK.CA LTD

CanCall Voice and Data Solutions

CANIX COLO Inc.

Canquest Communications (Canada) Inc.

Can-Talk Phone Services

Canyon.TV, Incorporated

CaspianWave Telecommunications Service Provider Inc.

Cauca

Caztel Communications Inc. (Caztel 10-10-710, Beaucetel 10-10-320, 230Tel 10.10.230)

CDTel Inc.

Celluworld Inc.

Centre Informatique Sirius - Sirius ISP

Charitel Inc.

Chase Telecom Services

China Telecom (Americas) Corporation

China Telecom (Canada) ULC

China Unicom (Americas) Operations Ltd.

CIK Telecom

Cipherkey Exchange Corp.

City of Prince George

City Telecom (B.C.) Inc.

City Telecom (Canada) Inc.

City Telecom Inc.

City Wide Communications Inc.

Claricom Solutions Inc.

Clemcom Ltd.

Revendeurs (suite)

Click Reconnect Services
Cloud Telecom Corporation
Cochrane Telecom Services
Cogeco Câble Canada s.e.c.
Cogeco Câble Québec s.e.n.c.
Cogeco Data Services LP
Cogent Canada, Inc.
Cohere Conferencing, LLC (Cohere Communications)
Colba.Net Inc. (ColbaNet; Spectra Voice; Enter-Net)
Columbia Networks Inc.
Comm. City
Communication Internet Morin
Communication Télосystème Inc. (Distributel)
ComNet Telecom (Canada) Ltd.
Compu-SOLVE Technologies Inc. (talk4less)
ComTech21, LLC (Prescient Worldwide)
Comtel Integrated Technologies Inc.
Concept Tel Inc.
Connect A Phone Inc.
Convergia Networks Inc.
CoopTel
CordiaIP Corp.
Core Telecom Innovations Inc.
Corridor Communications Inc. (CCI Wireless)
Cost Master Communications Inc.
Cronomagic Canada Inc. (Gemstelecom.com)
Cube Global Storage Ltd.
Cybersurf Corp.
Dany Desilets

Revendeurs (suite)

Dar Communications Corporation

DAScom Inc.

Data & Audio-Visual Enterprises Wireless Inc. (Mobicity)

Data Access Solutions Inc.

Datex Billing Services Inc.

DCI Telecom Inc.

dgNetrix Communications Inc.

Dialexia Communications, Inc.

Digital Business Solutions Inc.

Direct Cash Management Inc. (Tembo Telecom/DirectConnect)

Distributel Communications Limited

Domaine Le Montagnais Senc. (The Montagnais University Village)

Dryden Municipal Telephone System

DSM Telecommunications Inc. (DSM Telecom)

Dubai Telecommunication Inc.

DVTech

Easy Reconnect, Division of 609439 B.C. Ltd.

Eccentric Artists Technical Services Ltd. (Communicate Freely)

EcoCarrier Inc.

Eday Corporation

ENMAX Envision Inc.

Entermark Distributions

Entreprises Conquest Distribution Inc.

Epic Information Solutions Inc.

Epik Networks Inc. (IP Conex Inc.)

EQUANT Canada Inc. (Orange Business Services)

Equinix Canada Ltd.

Eric A. Fagot

Esprit Soft Inc.

Revendeurs (suite)

Evolution Telecom Inc.

Execulink Telecom Inc.

Express Telecom Inc. (Exxtel)

ExteNet Systems (Canada), Inc.

Fastrack Global Billing Networks Inc.

Fibre Noire Internet Inc.

FibreStream

Fido Solutions Inc.

First Debit Corp.

First Telecom Services, LLC

Frontier Networks Inc.

Frontline Technologies Corporation

G3 Telecom Corp.

G3 Telecom Services Inc.

Gagné Telecommunications

GATPE Services (miniphone.ca)

General Motors of Canada Limited

Generic Conferencing LLC

Gentialux Inc.

Gesco T.J. Inc.

GEXCA INC.

Glentel Inc.

Global Communications Networks Inc.

Global Crossing Telecommunications Canada Ltd.

Global Telecom & Technology Inc. (Global Internetworking Inc.)

Globalive Communications Corp.

Globalstar Canada Satellite Co.

Gold Leaf Telecom Ltd.

Gold Line Telemanagement Inc.

Revendeurs (suite)

GoSolutions Canada, Inc. (GoSolo Technologies)
Granite Telecommunications, LLC
Greater Sudbury Telecommunications Inc. (Agilis Networks)
Groupe Macrobell Technologies, Inc.
Groupe Negotel Inc.
Groupe Pagex Inc.
GT Global Telecom Networks Corp.
Guillemette Communication
GwaiiTel Society
Hankook Telecom LTD.
Harewaves Wireless Inc.
Hay Communications Co-operative Limited
HDot Networks Inc.
Hewlett Packard (Canada) Co.
Hi Tech-C System Inc.
Hibernia Atlantic Communications (Canada) Company
HIGHSPEEDTEL Inc.
Hip Communications
HMNet Technologies Inc.
Home Phone Reconnect Ltd.
Hudson Fiber Network Inc.
Huron Telecommunications Co-operative Limited
iBasis Retail Inc.
iCore Networks Inc.
IDT Telecom Canada Corp.
IFaxEasy Inc.
Illimitel Telecom
Impulse Associates Inc. (ImpulseTel)
InComm Canada Prepaid, Inc. (Datawave)

Revendeurs (suite)

Infinet Communications Group Inc.
Infoconsol Inc.
INFORMATIONTELCHARGE.COM.INC.
Infosat Communications, Inc.
Inmarsat Canada Holdings Inc.
Inta Communications Inc. (Insta Phone Reconnect)
Intelco Communication Inc.
Intelecom Solutions Inc.
Intellifiber Networks, Inc.
InterCall Canada Inc.
International Comwave Telecommunications
Internet Access Solutions Ltd.
Interplex Télécom inc.
Inter-Tel NetSolutions, Inc.
INVODA
IPC Network Services, Inc.
IP-V Gateways Inc.
iReady.ca Communicationc, Inc. (iReady)
Iris Technologies Inc.
IT2IS Inc. (Bravo Telecom)
Itech Group Ltd. (iT-Store)
iTechnology Customer Service And Support Inc.
iTeraWeb Solutions Inc.
ITI Inc.
iTmethods Inc.
Ivrnet Inc.
IXICA Communications Inc.
James M. French Ltd.
JJ Telecom Inc.

Revendeurs (suite)

Just Dial Communications Inc.

K2 Systems Inc.

Kamit Communications Inc.

Kantor Ltd.

Kaponline

Kendall Lougheed and Associates Incorporated

KeyWest Networks (Canada) Inc.

Kimcot Inc.

KMTS

La Coopérative de câblodistribution de l'Arrière-Pays

Lakeland Energy Ltd.

Layer 2 Licensing, Inc.

Le 9^e Bit inc.

Les Entreprises RXTX 2002 Inc. (IPconsul)

Les Services Financier Gemco Inc. (Metro Optic)

Les.Net (1996) Inc.

Level 3 Communications, LLC

Line4 Communications Inc. (eCRM Networks Inc.)

Low Rates Telecom

LoyaltyTel

magicJack LP

MagicJack.ca Inc. (themagicJack.ca)

Managed Network Systems Inc. (MNSi Internet)

Masergy Communications Inc.

Maskatel inc.

Matrixx Networks Inc.

Max Communications Corp.

McLeodUSA Telecommunications Services, Inc. (PAETEC Business Services)

MediaTube Corp.

Revendeurs (suite)

MegaFon Connection Incorporated
Metro Access Ltd.
Metropolitan Telecommunications of Canada, Inc. (MetTel)
Michaud Technologies Inc.
Millennium Global Telecom Inc.
Miracle Communications, Inc. (Filam Phone Club)
Modulis.ca Inc.
Moneris Solutions Corporation
Mountain Cablevision Ltd.
MP Guidance Inc.
MTS Allstream Inc.
Multiboard Communications Inc.
My Free Telecom
Narcomm Inc.
NaTel Communications Corp
Navatime Inc.
Navigata Communications 2009, Inc.
NCODE.CA Technologies Inc.
NECC Telecom, Inc.
Netfox Communications
NetRevolution Inc.
Network Communications International Corp.
Network Telsys Inc.
New Edge Network, Inc.
Nexeter Solutions Inc.
NexGen Data Solutions Inc.
Nexicom Communications Inc.
Nexicom Telecommunications Inc.
Nexicom Telephones Inc.

Revendeurs (suite)

NobelTel, LLC
Northern Communication Services Inc.
NorthStar Universal Inc. (RESTEL)
Northstream Communications Ltd.
NovaVision Telecom Inc.
NRTC Communications
NYSE Technologies Inc.
O.N.Tel Inc. (Ontera)
OmniGlobe Broadband, Inc.
OmniVigil Solutions Inc.
One Stop-Phone Shop
OneConnect Services Inc.
Openface Internet Inc.
Optic Communications Canada Inc.
Oricom Internet Inc.
Ormuco Inc.
Owtel Inc.
Pacific Telecom Services, Inc.
Packet-Tel Corp.
PAETEC Communications, Inc.
Pager Plus Inc.
Paging Network of Canada Inc. (Page Net)
PanOrion Corporation
Parma Eservices Enterprise (Talk2Fon)
Payday Anyday Inc.
People line Telecom
People's Tel Limited Partnership
Perfect Systems Inc.
Phone Cash Money Transfer Inc.

Revendeurs (suite)

Phone Factory Reconnect Inc.

Pixelweb Inc.

POIU Telecommunications Inc.

Poltel Communications

Premiere Conferencing Canada Inc.

President Telecom Corporation

Primo Communications

Primus Telecommunications Canada Inc.

Prodosec Inc.

Project-One Solutions, Inc.

Protus IP Solutions

Public Mobile Inc.

Pulse Telecom Inc.

Q9 Networks Inc.

QPonz Inc.

Quadro Communications Co-operative Inc.

QuantumShift Communications, Inc. (vCom Solutions)

Quartet Service Inc.

Questzones.Net Inc.

Qwest Communications Company, LLC (Qwest Communications Corporation)

R. & P. Telecom (Carte d'appel regionale R & P Telecomm)

Radiant Communications Corp.

Radianz Americas Inc.

RAM Wireless Services

Rangtel Inc.

RapidTel Inc. (RapidTel International Inc.)

RARIS Communications Inc.

Rebel Communications

Reconnect Me Now!

Revendeurs (suite)

Récupération Florence inc.

Réseau Internet Québec inc.

Réseau Tel-Synergie inc.

Réseaux Netrium Inc.

Revera Telco Inc.

Reztel Communications Inc. (Reztel Broadband)

Rich Telecom

RingCentral, Inc.

Ripnet Ltd.

RNK, Inc. (RNK Communications)

Rogers Communications Partnership

Route 2

Safarifone Inc.

Salon Online Canada Inc.

Saskatchewan Telecommunications

Savoir-Faire Linux Inc.

SAVVIS Communications Corporation

SearsConnect Inc.

Seaside Communications

SecureNet Information Services Inc.

Selectcom Inc.

Sequential Telecom Inc. (Work9 Communications/Talkvibe Communications)

Sergey Telecom Inc. (Sergeytel)

Server North Inc.

Services Satellites Shaw inc. (Shaw Broadcast Services
(anciennement CANCOM))

Smart Networks

Smartwiz

Société TELUS Communications

Revendeurs (suite)

Softroute Corporation

Sohonet Inc.

Solist Inc. (Solist Technologies)

Solutions E10 Inc.

Spot Talk Inc.

Sprint International Communications Canada ULC

SSI Micro Ltd.

Stratos Wireless Inc.

Stubbs Communications Inc.

Supreme Long Distance

Sussex Long Distance Inc.

Sussex Telecom Inc.

Switch Incorporated

SwitchWorks Technologies Inc. (SwitchWorks, WHIP)

Symptron

Talk Wireless Inc.

Talk-Out Systems, Inc. (Talk Out, Talk Out Mobile)

Talkworx Inc.

Tasion Communications Inc. (Planet Telecom)

TATA Communications (Canada) ULC

Tawakal Telecom Corp.

TBayTel

TDC Technologies Inc. (Lo-Call)

Technologies des Telecommunications

TekSavvy Solutions Inc.

TelCentris, Inc. (TelCentris Home; VoxOx)

Tel-e Connect Systems Ltd.

Tele Corporation

Tele Genix Group Inc. (Genixtel Group, Groupe TeleGenix)

Revendeurs (suite)

Téléban

Telecode Communications Inc.

Telecom Amérique du Nord

Télécom Québec inc.

Telegrams Canada

Telemerge Canada Inc.

Télénet Informatique Inc.

Téléphone Drummond Inc.

Telephone Reconnection Service

Telesphere Networks Ltd.

Telizon Inc.

Telmax du Lac

Telnet Communications

TELoIP Inc.

Teltransit Telecom Inc.

Telupton 2000 Inc.

TELUS Services Inc.

Telx Inc.

Tempest Global Telecom Inc.

TeraSpan Networks Inc.

TerraGlobe Networks Inc.

TerreStar Solutions Inc.

TGS Solutions Innovators Ltd.

The Community Recreation Rebroadcasting Service Association (CRRS T.V.)

The Corporation of the City of Grand Forks

The Internet Centre Inc.

The Petty Cash

The Spaceconnection, Inc.

TheIPworld Inc.

Revendeurs (suite)

TheNewNet Communications

Think Swift Technology Corp. (Swift Technology)

Thinktel Communications Ltd. (JumpShop Inc.)

Thompson Hine

TieUs Technology

Tiger Call Limited

Times Telecom Inc.

Toll-Free Telecommunications Inc.

TouchLogic Corporation

Trader Link Networks Inc.

Trams International Ltd.

TransGlobe Internet and Telecom Co., Ltd.

Travana Networks Ltd.

Tri-M Communications, Inc. (TMC Communications)

Triple 5 Communications Inc.

Triton Global Business Services Inc.

Triton Global Communications Inc.

True Rose Inc. (Tiger Call)

TSX inc.

T-Systems Canada, Inc.

UBIX Communications Inc.

UCN, Inc.

Uni-Plus Communications Inc.

Uniserve Communications Corporation

Unite Communications Corporation

United Telemanagement (Canada) Corporation (Hospital Tel Services)

Universe Telecommunications

University of British Columbia

Univoip Systems Inc.

Revendeurs (suite)

Unlimitel Inc.

Vanco US, LLC

Vancouver Telephone Company Limited

Vaxstream Corporation

VeloSolutions, Inc.

Verizon Canada Ltd. (VERIZON BUSINESS)

Versature

Victon Inc.

Vidéotron s.e.n.c.

Virgin Mobile Canada

Virtutel Inc. (Virtutel.ca)

Virtutone Networks Inc. (Satfax)

Viscount Systems Inc.

Vizada, Inc.

Voice & Data Systems Inc. (BabyTel)

Voice Network Inc.

VOIS Inc.

Vonage Canada Corp.

Voxbone SA

Voxsun Telecom Inc.

Voxx Corporation

VSOFT Communications

VSOFT Inc.

Widetel Communications Inc.

Wightman Communications Ltd.

Wightman Telecom Ltd.

WIMACTEL INC.

World-Link Communications Inc.

WTC Communications

Revendeurs (suite)

Xittel Telecommunications Inc.

XLVOX Inc.

XO NS, Inc.

Yak Communications (Canada) Corp.

Yak Home Phone Corp.

YesUp Ecommerce Solutions Inc.

YMax Communications Corp.

Yoip Network Solutions Inc.

York University

Zayo Bandwidth, LLC

Zayo Enterprise Networks, LLC

Zayo Group, LLC

Zymos Computer Systems Inc. (ZiD Internet)